

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « SPORT
AUTOMOBILE »**

Le DE JEPS mention sport automobile permet de répondre à l'encadrement du secteur de la compétition automobile qui peut évoluer dans le cadre associatif au niveau des clubs, des comités régionaux et de la fédération ou dans le secteur professionnel des écuries privées qui représente son secteur principal d'intervention.

Les activités professionnelles du titulaire d'un DE JEPS sport automobile intègrent au-delà de l'enseignement du perfectionnement de la maîtrise des véhicules en compétition, des compétences et des connaissances liées à la programmation des saisons sportives des pilotes et de leur évolution vers le haut niveau.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC1 – CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION			
Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de sport automobile Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous Proposition d'actions dans le cadre des	C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités	Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement	Le candidat : - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de sport automobile, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du

<p>objectifs de la structure de sport automobile en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en sport automobile adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués.</p>	<p>t sportif en sport automobile</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>travail en équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	---	---	---

UC2 - COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de sport automobile</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de sport automobile en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de
---	---	--	--

<p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p>	<p>une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en sport automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> - une soutenance orale. 	<p>sport automobile en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de sport automobile afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de sport automobile - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
<p>UC3 - CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN SPORT AUTOMOBILE</p>			

<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en sport automobile</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de sport automobile adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en sport automobile en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en sport automobile en lien</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en sport automobile en prenant en compte les particularités physiques et motrices de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en sport automobile à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en sport automobile en prenant en compte les singularités physiques et motrices des pratiquants</p>	<p>Une seule épreuve certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables 3 et 4.</p> <p>Elle consiste en une mise en situation professionnelle d'une séance de perfectionnement sportif en sport automobile dans l'option choisie suivie d'un entretien</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en sport automobile adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement en sport automobile adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en sport automobile notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en sport automobile adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en sport automobile en prenant en compte les caractéristiques physiques et motrices des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en sport automobile en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en sport automobile - Élabore des scénarii pédagogiques en sport automobile adaptés aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en sport automobile en adaptant les
---	--	---	--

<p>avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en sport automobile à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en sport automobile à partir des singularités des stagiaires</p>			<p>modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre une situation formative en sport automobile en prenant en compte les singularités motrices des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en sport automobile - Évalue des actions de formation en sport automobile au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
---	--	--	--

UC 4 A - ENCADRER LE SPORT AUTOMOBILE OPTION « CIRCUIT » EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de l'activité circuit en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du sport automobile sur circuit en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité</p>	<p>C4.1A - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en sport automobile sur circuit</p> <p>C4.2A - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>Une seule épreuve certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables 3 et 4.</p> <p>Elle consiste en une mise en situation professionnelle d'une séance de</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en sport automobile sur circuit - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en sport automobile sur circuit en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter le
---	--	--	--

<p>sport automobile sur circuit en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en sport automobile sur circuit</p>	<p>C4.3A - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de circuit en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques et motrices.</p> <p>C4.4A - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en circuit tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>perfectionnement sportif en sport automobile sur circuit suivie d'un entretien.</p>	<p>sport automobile sur circuit en sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du sport automobile sur circuit pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières. - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en circuit en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du sport automobile sur circuit - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du sport automobile sur circuit et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements en sport automobile sur circuit - Préviend les comportements à risque en circuit - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
---	---	--	--

UC 4 B - ENCADRER LE SPORT AUTOMOBILE OPTION « KARTING » EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de l'activité karting en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du sport automobile en karting en préservant l'intégrité physique et psychique</p>	<p>C4.1B - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en karting</p> <p>C4.2B - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que</p>	<p>Une seule épreuve certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables 3 et 4.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en karting - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en karting en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.
---	---	--	---

<p>des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité karting en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en karting</p>	<p>chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3B - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de karting en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, et motrices</p> <p>C4.4B - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en karting tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>Elle consiste en une mise en situation professionnelle d'une séance de perfectionnement sportif en karting suivie d'un entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline sport automobile en karting en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du karting pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en karting en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du karting - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du karting et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de karting - Préviend les comportements à risque en karting - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	--	---	--

UC 4 C - ENCADRER LE SPORT AUTOMOBILE OPTION « RALLYE » EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de l'activité rallye en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du sport automobile en rallye en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité</p>	<p>C4.1C - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en rallye</p> <p>C4.2C - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que</p>	<p>Une seule épreuve certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables 3 et 4.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en rallye - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en rallye en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux
--	--	--	---

<p>physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité rallye en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p>	<p>chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3C - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de rallye en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques et motrices</p>	<p>Elle consiste en une mise en situation professionnelle d'une séance de perfectionnement sportif en rallye suivie d'un entretien.</p>	<p>caractéristiques des pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline sport automobile - rallye en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du rallye pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières.
<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en rallye</p>	<p>C4.4C - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en rallye tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en rallye en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du rallye - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du rallye et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de rallye - Préviend les comportements à risque en rallye - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables